



- 1. Introduction et principes de la lutte biologique et intégrée
- 2. Étapes préliminaires à la lutte biologique et intégrée
- 3. Dépistage
- 4. Principaux ravageurs en serre
- 5. Principaux auxiliaires
- 6. Mise en place de la lutte biologique et intégrée
- Références
- Galerie photos et vidéos

Clinique

Démarrage en lutte biologique et intégrée : techniques de base

31 août 2016, Saint-Hyacinthe







17 janvier 2017, Québec

19 janvier 2017, Blainville

Aucun prérequis

Vous voulez démarrer le contrôle biologique et intégrée contre les principaux insectes ravageurs et maladies en serre. Cette clinique est pour vous ! Basée sur le ***DVD-Outil d'accompagnement au démarrage en lutte biologique et intégrée en serres ornementales***, finaliste au prestigieux Phénix de l'environnement 2012.

L'essentiel du DVD expliqué simplement par des experts !

 Introduction et principe de la lutte biologique et intégrée  Étapes préliminaires à la lutte biologique et intégrée  Dépistage	 Principaux ravageurs en serre  Principaux auxiliaires  Mise en place de la lutte biologique et intégrée
---	--

Formulaire d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !



Optimisez vos chances de réussite en impliquant vos employés à la formation !

Nom des participants par entreprise

St-Hyacinthe 31 août 2016	Québec 17 janvier 2017	Blainville 19 janvier 2017	Membre	Non-Membre	Montant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	134 \$	159 \$	\$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	134 \$	159 \$	\$

Nom de l'entreprise : _____ Sous-total : _____ \$

Adresse : _____ T.P.S. : _____ \$

Ville : _____ T.V.Q. : _____ \$

Téléphone : _____ **Total :** _____ \$

Télécopieur : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

N° de la carte : _____

Nom du détenteur : _____

Signature : _____

Date d'expiration : _____

Pour renseignements et inscription : IQDHO
 3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2
 Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537
 Courriel : info@iqdho.com

Mode de paiement : Visa seulement* Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

* Toute autre carte de crédit refusée.

Modalités d'inscription au verso.

Rév.: 28/06/16

Suite au verso 

Clientèle visée : toute personne travaillant en serre, tunnel, pépinière, jardinerie, municipalité, entretien paysager, entretien intérieur, grandes surfaces.

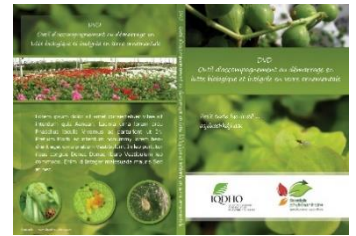
Employés, gérants de production, décideurs, intervenants, enseignants, étudiants.

Présentation d'outils qui vous aideront :

- | | |
|---|--|
|  À la prise de décision |  À une meilleure planification des achats dans le temps |
|  À faire des achats éclairés |  À l'acquisition d'une bonne éthique de travail en LB et LI |

Vers une production durable et un environnement meilleur pour tous !

L'inscription comprend 1 DVD-Outil d'accompagnement au démarrage en lutte biologique et intégrée en serres ornementales.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 1 semaine avant l'activité

Paiement : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Pour renseignements :

IQDHO
3230, rue Sicotte, E-307
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA
Tél. : 450 778-6514
Fax : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

WWW.IQDHO.COM

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées.

Vous recevrez une confirmation par courriel 7 à 10 jours avant l'activité.

Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Si vous êtes inscrits et que vous ne pouvez pas vous présenter, le cahier du participant, les notes de cours ou le DVD vous seront acheminés.